

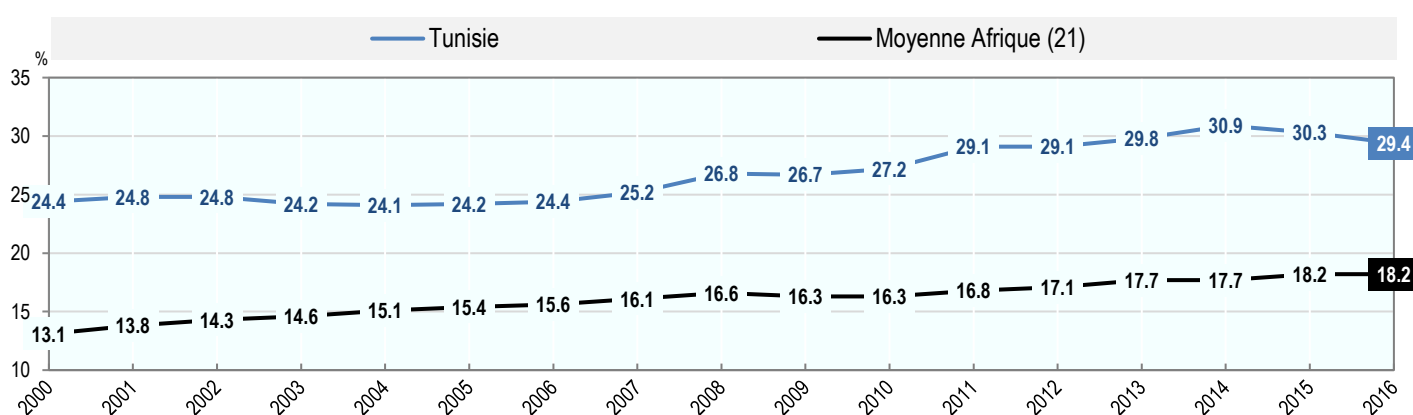


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 — Tunisie

Recettes fiscales : impôts/PIB

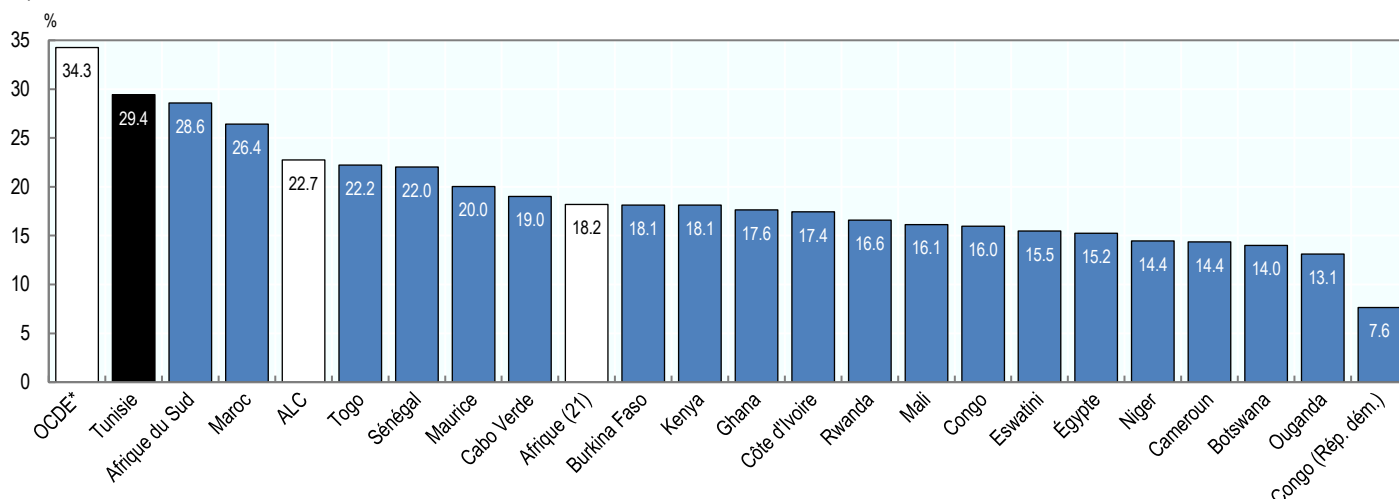
Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

Le ratio impôts/PIB en Tunisie a diminué de 0.9 point de pourcentage entre 2015 et 2016, passant de 30.3 % en 2015 à 29.4 % en 2016. À titre de comparaison, la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication est restée stable à 18.2 % au cours de la même période. Le ratio impôts/PIB en Tunisie a augmenté depuis 2000, où il s'élevait à 24.4 %. Au cours de la même période, la moyenne des 21 pays d'Afrique a augmenté de 13.1 % en 2000 à 18.2 % en 2016. Entre 2000 et 2016, le ratio impôts/PIB le plus élevé en Tunisie était de 30.9 % en 2014, et le ratio le plus bas était de 24.1 % en 2004.



Recettes fiscales en % du PIB, 2016

Le ratio impôts/PIB en Tunisie en 2016 (29.4 %) était supérieur de 11.2 points de pourcentage à la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication (18.2 %) et supérieur à la moyenne d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) (22.7 %).



*Les données pour l'OCDE sont provisoires car les données définitives de 2016 ne sont pas disponibles.

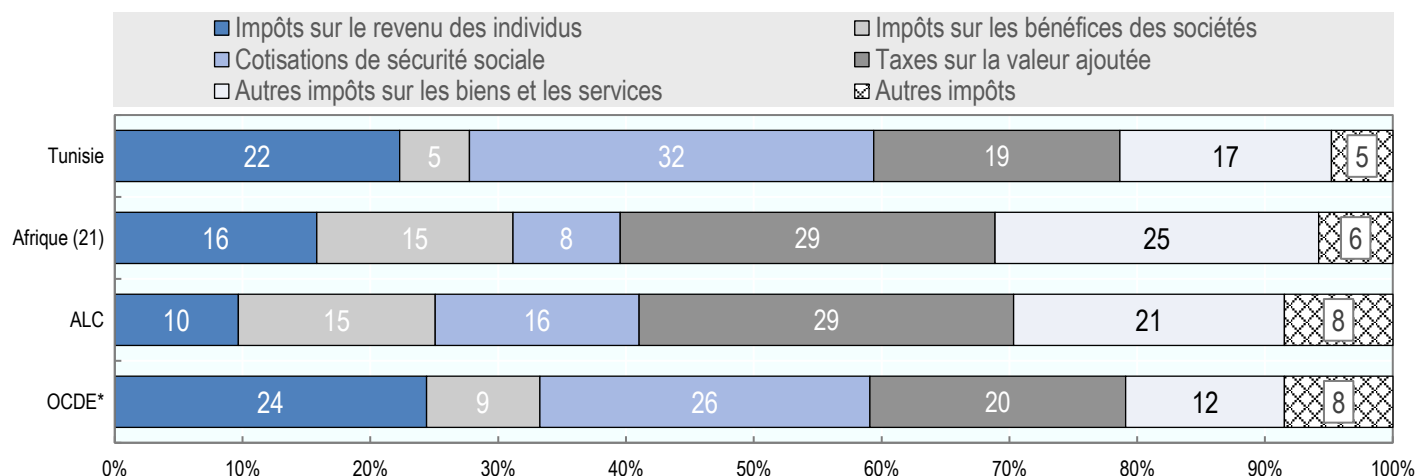
Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

La moyenne ALC fait référence à la publication « Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018 ». [oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean](http://www.oecd.org/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean)



Recettes fiscales : structure fiscale

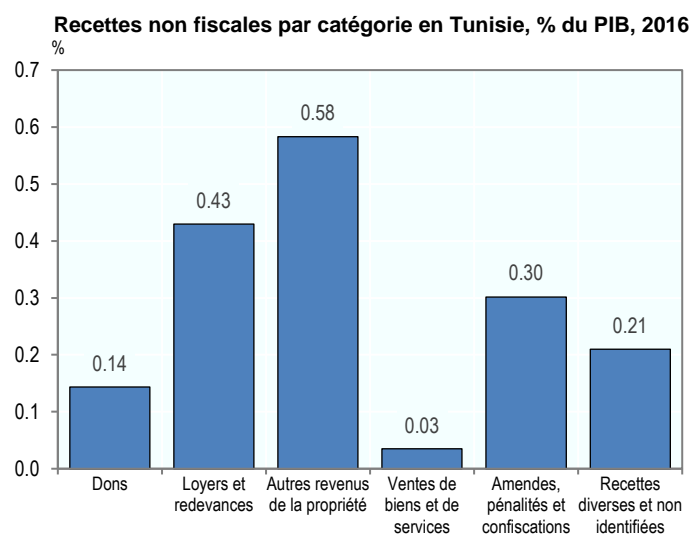
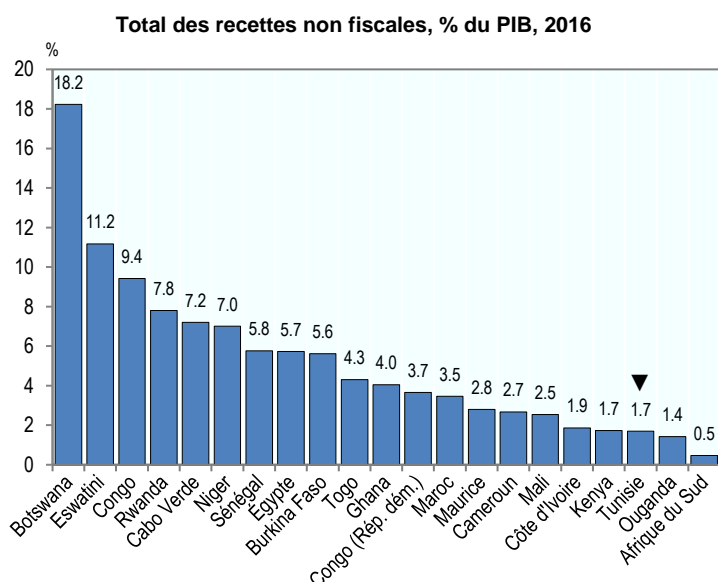
La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales en Tunisie en 2016 provenait des cotisations de sécurité sociale (32 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2016 provenait des impôts sur le revenu des individus (22 %).



* Les données pour l'OCDE sont de 2015 car les données de 2016 ne sont pas disponibles.

Recettes non fiscales

En 2016, les recettes non fiscales de la Tunisie représentaient 1.7 % du PIB et elles étaient inférieures aux recettes fiscales (29.4 % du PIB). Les autres revenus de la propriété représentaient la plus grande part des recettes non fiscales en 2016, s'élevant à 0.6 % du PIB et 34.3 % des recettes non fiscales.



Source : Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique



Pour plus d'informations, consultez : oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique